## **RELEVÉ 8**

Année 2023 Code du relevé

R

Nº du dernier relevé transmis

RL-8 (2022-10) 000 672 6425

011 284 7022

## Montant pour études postsecondaires

A- Montant pour études postsecondaires

7074:00

B- Frais de scolarité ou d'examen

38050:07

C- Dons de bienfaisance

0,00

## Instructions et explications relatives aux cases du relevé 8

- A Montant fixé en fonction du nombre de sessions que vous avez commencées dans l'année et que vous avez terminées. Si vous avez 18 ans ou plus à un moment de l'année, reportez ce montant à la ligne 4 de l'annexe S de votre déclaration de revenus. Si vous êtes âgé de moins de 18 ans tout au long de l'annexe, ce montant doit être reporté à la ligne 7 de l'annexe A de la déclaration de revenus de la personne dont vous êtes à la charge.
- B Frais de scolarité ou d'examen qui incluent tous les frais obligatoires qui ont été payés à des fins éducatives. Ces frais donnent droit à un crédit d'impôt non remboursable au taux de 8 %. Consultez le guide de la déclaration de revenus à la ligne 398.
- C Somme payée à titre de dons de bienfaisance. Consultez le quide de la déclaration de revenus à la ligne 395.

**Note** : Le relevé 8 est valide uniquement s'il est délivré par un établissement d'enseignement.



Numéro d'assurance sociale de l'étudiant Code permanent de l'étudiant

966: 039

406

SADN70320309

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement

Concordia University 1455 de Maisonneuve Blvd. W. Montreal QC H3G 1M8

Nom de famille, prénom et adresse de l'étudiant Nanjiba Jahin Sadique

Holding No-9/1, Word No-26, West Bania

Khulna

9100



2 – Copie de l'étudiant (Vous devez inclure ces données dans votre déclaration de revenus et conserver cette copie.)



FS 2208019